



AUTORISATION PARENTALE

Obligatoire pour les mineurs de 12 ans et moins

À remplir par les parents ou responsables légaux

AUTORISATION D'ACCOMPAGNEMENT D'UN ENFANT DE 12 ANS ET MOINS

À LA SORTIE AU MONT AVILA SAINT-SAUVEUR LE 4 MARS 2019

Par la présente, je soussigné, _____, père/mère / tuteur de l'enfant désigné ci-dessous :

NOM : _____ PRÉNOM : _____ AGE _____

Autorise Monsieur/Madame _____, à accompagner mon enfant à la sortie du 4 mars 2019 à la station Mont Saint-Sauveur/Avila organisée par la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil, et l'en déclare responsable jusqu'au retour.

Je soussigné(e), _____, serai le parent accompagnateur.

Signature accompagnateur :

Je comprends qu'il n'y a aucune surveillance sur place et je suis au courant que toutes les personnes absentes au moment du départ de l'autobus à la station de ski devront revenir par leurs propres moyens.

Signature du parent : _____

Ce document devra être obligatoirement remis lors de l'inscription d'un mineur de 12 ans et moins à la sortie.